

Travaux d'amélioration de la bifurcation A7/A54 : Fermetures nocturnes du lundi 19 au mercredi 21 février 2024



VINCI Autoroutes poursuit le chantier d'amélioration de la bifurcation A7/A54 dans le secteur de Salon-de-Provence. Ce chantier d'envergure prévoit le doublement de la bretelle de jonction d'Arles vers Marseille ainsi que la reconfiguration de l'accès à la bretelle de jonction de Marseille vers Arles. L'ensemble de ces opérations représente un investissement de 29 millions d'euros financé par VINCI Autoroutes. Les travaux ont été planifiés pour limiter la gêne à la circulation pendant toute la durée de ce chantier. Les opérations en cours sont réalisées de nuit mais vont toutefois nécessiter des fermetures ponctuelles de la bifurcation A7/A54 les nuits du lundi 19, mardi 20 et mercredi 21 février prochain. En cas d'intempéries, ces fermetures seront annulées et reportées la nuit du jeudi 22 février 2024.

Planning des fermetures nocturnes

Nuits du lundi 19, du mardi 20 et du mercredi 21 février 2024 de 20h30 à 06h00 le lendemain :

Fermetures nocturnes de la bretelle de bifurcation de l'A54 pour les véhicules en provenance de Saint-Martin-de-Crau/Arles en direction de Lyon et de la bretelle de bifurcation de l'A7 pour les véhicules en provenance de Marseille en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles.

De ce fait, l'accès à l'autoroute A7 en direction Lyon sera impossible pour les véhicules en provenance de Saint-Martin-de-Crau/Arles et l'accès à l'A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles sera impossible pour les véhicules en provenance de Marseille /Aix en Provence.

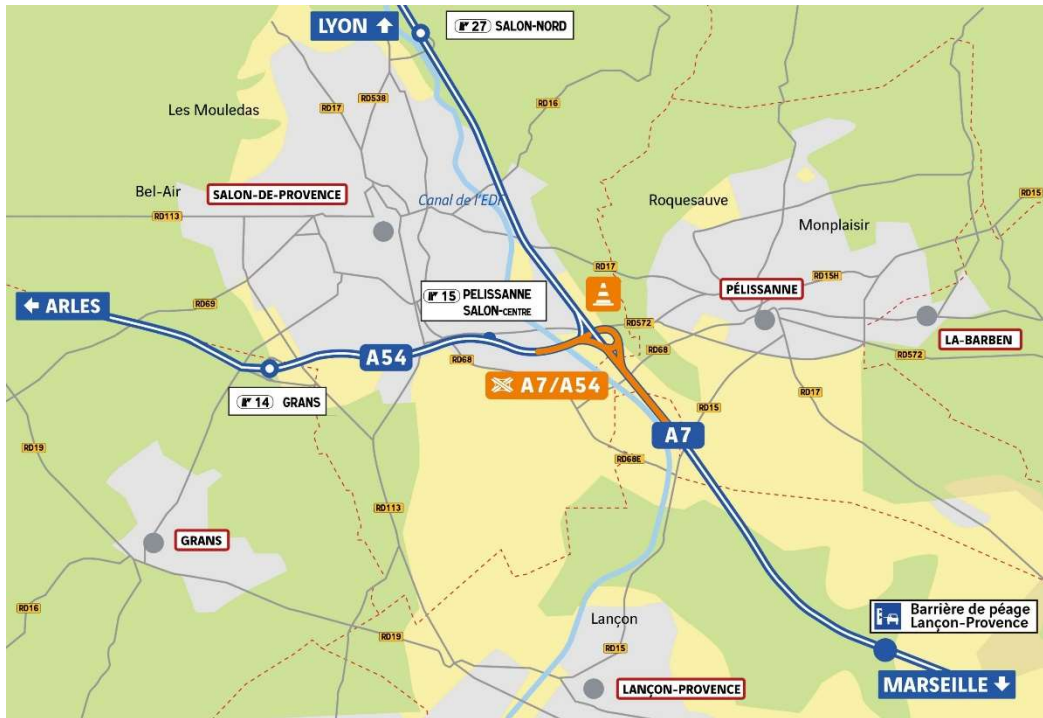
- Les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction de Lyon devront sortir à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre l'avenue de Huntingdon, l'avenue Georges Borel puis le boulevard de la République, suivre la D 538 et reprendre l'autoroute A7 à l'échangeur de Salon Nord n° (27). **(Itinéraire S10)**
- La traversée de Salon-de-Provence étant règlementée, les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction de Lyon et dont les véhicules ont un poids total en charge (PTAC) supérieur à 6 tonnes devront sortir à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre la D113, suivre la D21 et reprendre l'autoroute A7 à l'échangeur de Rognac (n° 28) puis suivre la direction de Lyon. **(Itinéraire S31)**
- Les conducteurs en provenance de Marseille A7 souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint- Martin-de-Crau / Arles devront sortir à l'échangeur de Rognac n° (28), suivre la D21 puis la D113 et rejoindre l'autoroute A54 à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) **(Itinéraire S16 depuis Marseille)**
- Les conducteurs en provenance de l'A8 souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau / Arles devront sortir à l'échangeur de Coudoux La Fare (n°28), suivre la D21 puis la D113 et rejoindre l'autoroute A54 à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) **(Itinéraire S14 puis S16 depuis Aix/Nice)**

Le projet d'aménagement : Une bifurcation A7/A54 plus sûre et plus fluide



Les aménagements prévus ont pour objectif essentiel de renforcer la sécurité des usagers et d'améliorer la fluidité du trafic dans le secteur de Salon-de-Provence. En effet, la configuration actuelle de la bretelle reliant l'autoroute A54 à l'autoroute A7 sud, à une seule voie de circulation, génère d'importantes congestions, notamment aux heures de pointe et en période estivale (plus de 53 000 véhicules/jour en trafic moyen journalier annuel).

Localisation du projet



Un chantier hors norme

L'amélioration de la bifurcation comprend plusieurs opérations complémentaires :

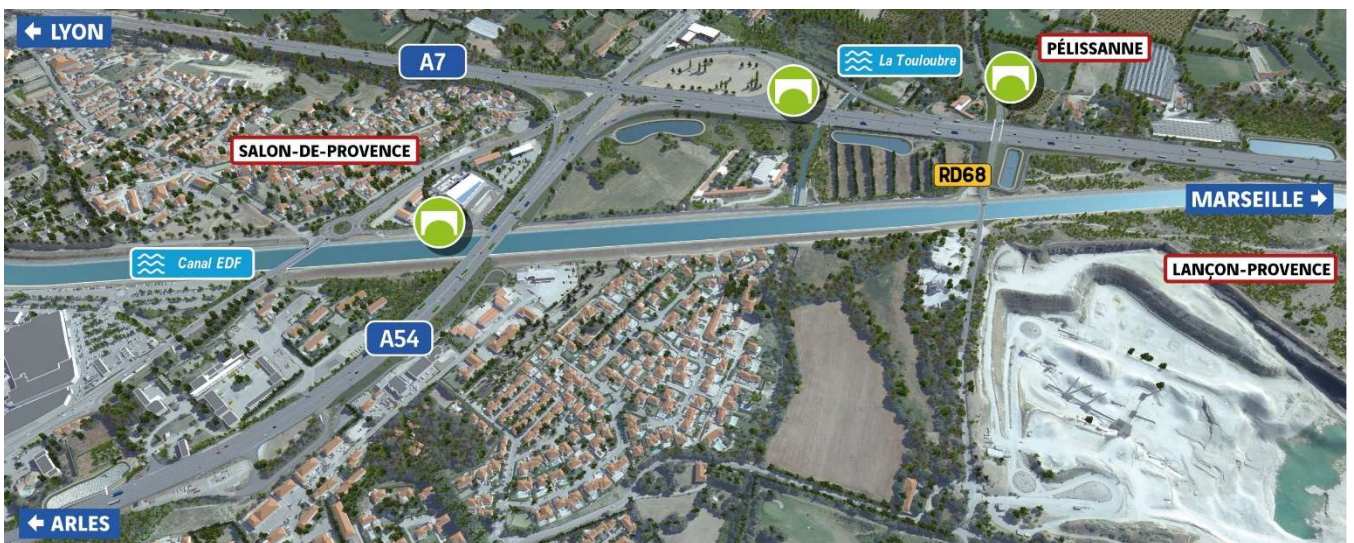
- sur l'A54, le doublement de la bretelle de jonction Arles/Marseille (1) .
- sur l'A7, la création d'une voie d'insertion supplémentaire, dans le prolongement de la bretelle de jonction Arles/Marseille (2)
- sur l'A7, la reconfiguration de l'accès à la bretelle de jonction Marseille/Arles (3) .

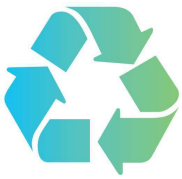
À noter, que des aménagements spécifiques sont prévus pour améliorer l'intégration environnementale de l'infrastructure.



Le projet d'amélioration de la bifurcation A7/A54 représente un chantier d'envergure, qui nécessite la modification de 3 ouvrages d'art.

- sur l'A54, l'aménagement d'une voie supplémentaire nécessite de remplacer le tablier Sud du pont autoroutier qui enjambe le canal EDF ;
- sur l'axe A7, deux ponts sont également concernés :
 - le pont qui accueille la RD 68 sera démolé et reconstruit en lieu et place pour permettre l'élargissement de la plateforme autoroutière ;
 - le pont surplombant la Touloubre sera élargi pour permettre le doublement de la voie d'insertion sur l'autoroute A7 en direction de Marseille.





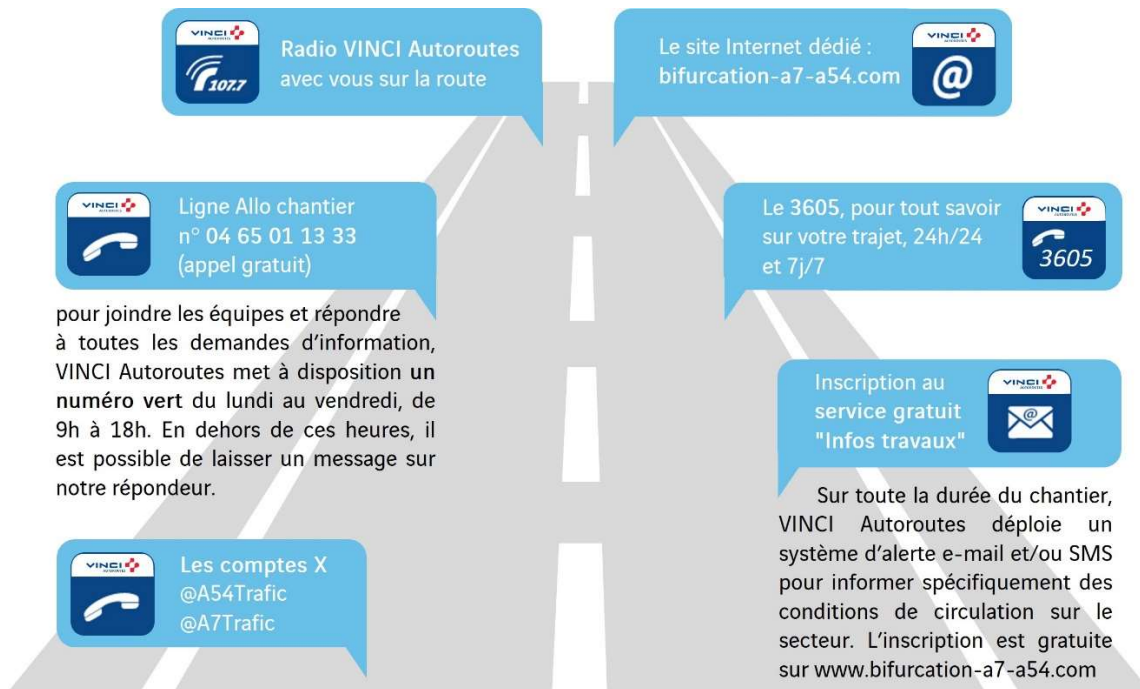
Un chantier qui respecte l'environnement

- 5 bassins de protection de la ressource en eau créés, pour récupérer et traiter les eaux de pluie tombées sur la chaussée avant leur rejet dans l'environnement
- la reconstruction en lieu et place du pont de la RD68 surplombant l'A7 pour réduire la consommation des espaces naturels (objectif Zéro Artificialisation Nette);
- la restauration des berges de la Touloubre ;
- des mesures pour préserver la biodiversité : création de 8 gîtes pour le lézard Ocellé ; et de clôtures « petite faune » suivies par un bureau d'études spécialisé ;
- 100% des matériaux issus de la déconstruction du pont de la RD68 triés et recyclés ;
- 100% de la ferraille récupérée et réorientée vers une filière sidérurgique ;
- 100% des eaux du chantier recyclées.

Les chiffres-clés du chantier



Un dispositif pour informer les usagers en temps réel



CONTACTS PRESSE :

Nelly Destève, nelly.desteve@vinci-autoroutes.com, 06 30 48 64 26

À propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'État et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes – 187 aires de services – 266 aires de repos – 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, [facebook.com/VINCI Autoroutes](https://www.facebook.com/VINCI-Autoroutes), compte X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).